

31-01-1973

Taqueran à MM les Directeurs 8.10.73

OBJET. Cryostats pour les expériences

Veuillez trouver ci-joint une synthèse établie à ma demande par Brochier pour faire le point actuel de l'engagement en cryostats à froid.

Nous en sommes arrivés à un point où des décisions urgentes s'imposent.

- en ce qui concerne les commandes à STOHR
Suspensions des livraisons tant qu'on aura pas la certitude du respect des spécifications sur les premiers cryostats livrés.
- en ce qui concerne la recherche de constructeurs supplémentaires de répondre à nos besoins si la difficulté actuelle de STOHR se prolonge.

Aujourd'hui nous avons tous nos espoirs dans le même panier, alors que d'autres organismes connus - soit nous ont fait des propositions fermes (Hilger) - soit examinent la possibilité de répondre à nos problèmes (OXFORD INSTRUMENTS)

meilleur

Spme M² HASENCLEVER

BROCHIER → JACQUEMAIN

8/10/73

Objet : Situation actuelle et à venir de l'équipement en cryostats.

Courant mai 1972, je propose à M.M Moessbauer et Jaust un plan d'équipement en cryostats, dont le principe de base est d'équiper chaque spectromètre d'un cryostat adapté aux contraintes spécifiques de l'appareil (dimensions, nature des parois ... etc), mais de cryogénie identique, et couvrant une large gamme de température ($2.18 \rightarrow 300\text{ K}$)

La Direction répond que cela représente un investissement trop lourd, qu'il est préférable de s'inspirer du système d'Harwell pour arriver à une organisation où des cryostats de performances différentes mais de dimensions telles qu'ils s'adaptent à tous les appareils, seront utilisés, en fonction des besoins, sur les différents appareils de l'Institut. Cela devrait permettre de réduire le nombre de cryostats nécessaires.

Les renseignements recueillis alors à Harwell et à Brookhaven montrent que le nombre de cryostats

2

particulier en ce qui concerne Harwell et Aldermaston :

- a) Sur un total de 54 cryostats, 41 sont à température fixe, donc simples, robustes, d'emploi facile.
- b) Aucun cryostat à très basse température ($T < 1.3\text{K}$) n'y est disponible (alors que déjà 2 cryostats de ce type sont commandés à l'I.L.L.)
- c) 13 cryostats sont à température variable, dont 3 avec une gamme réduite 4-77 K
- d) 10 cryostats sont à large gamme (4.2-300 K),
dont seulement 4 à usage général.

Les besoins de l'I.L.L. semblent différents - Sans parler des besoins en très basses températures, ni de ceux en bobines supraconductrices, les physiciens demandent maintenant des cryostats à température variable dans toute la gamme $2\text{K} \rightarrow 300\text{K}$, avec accès direct à l'échantillon et possibilité de changement rapide de l'échantillon - Ces cryostats sont plus complexes et nécessitent une certaine formation des utilisateurs - Dans ces conditions la banalisation complète des cryostats ne paraît pas souhaitable -

La Direction pense que ce point de vue s'inscrit dans les besoins en cryostats à température variable, et ainsi au moins 80 % des mesures à basse température

3

me nécessiteront que des cryostats à point fixe (4.2 K ou 77 K) et décide :

- a) que tous les cryostats seront mis sous la responsabilité du Service cryogénie, à charge pour ce service de prêter ces cryostats en fonction des besoins, d'assurer la maintenance et si possible l'exploitation de ces cryostats.
- b) qu'il n'y a pas lieu d'augmenter considérablement le nombre de cryostats et qu'en tout cas chaque achat de nouveau cryostat devra être décidé par elle-
- c) me demande de définir un standard dimensionnel tel que les cryostats puissent être aisement utilisables sur le maximum d'appareils
- d) me charge d'imposer ce standard aux physiciens-

Un certain nombre de physiciens, ayant des besoins spécifiques, s'adressent directement à la Direction qui ne considère sa position, accepte ~~avec~~ l'achat de quelques cryostats, insistant alors sur l'urgence de ces commandes, ce qui rendrait difficile l'application de la procédure normale d'appel d'offre.

Au courant du dernier trimestre 72 il devient évident que les besoins en cryostat ne seront pas

84

raison des très courts délais proposés et de la qualité de fabrication qu'il a constaté, les cryostats seront achetés à la firme Stöhr.

La chronologie détaillée de ces achats est exposée ci-dessous; soulignons toutefois qu'il s'agit de 2 séries de commandes :

- Commande de 4 cryostats, fin 72, début 73
- Commande de 13 cryostats, juillet 73.

17/10/72 Commande n° 101 136, à Stöhr, du cryostat Drexel, à queue horizontale

21/1/73 Commandes à Stöhr, n° 101 792 et 101 793, de 2 cryostats à T variable + 1 cryostat à point fixe.

19/3/73 au 22/3/73 Visite de M Wiedemann à l'I.L.L

22/3/73 Afin de clarifier la situation au sujet de la réalité des besoins en cryostats à température variable, M Moessbauer fait établir par le secrétaire scientifique une statistique des expériences acceptées par le conseil scientifique et organise une réunion au cours de laquelle il est décidé de passer commande

5

rendu de cette réunion en Annexe).

16-4-73 Arrivée de 3 myostats Stöhr (commande du 21/1/73)

17-4-73 Envoyé par Stöhr d'une offre de prix et délais concernant les 13 myostats (Pièce jointe). Date d'arrivée à l'I.L.L inconnue (pas de réponse à date).

Je rentre de vacances le 30-4-73 et prend connaissance de cette offre le jour-même.

Les délais de livraison ~~sont~~ sont fixés en durée, mais par la date de livraison, sous condition que la commande soit passée avant le 1/5/73.

Il est toutefois ajouté qu'il s'agit d'une proposition de délais mais qu'ils se conformeront à notre proposition.

Le prix total est de 195 850 DM.

J'émet les plus extrêmes réserves sur les modalités de passation de cette commande tant que :

- a) Les 4 premiers myostats commandés n'auront pas été testés
- b) Un certain nombre de garanties précises ne seront pas offertes (autonomie, tenue du vide, stabilité et homogénéité de température etc...).

2/5/73 au 9/5/73 :

Essais des 4 cryostats reçus, après quelques modifications nécessaires pour la mesure et le contrôle de la température - Ces essais montrent :

- a) Une consommation d'Hélium très élevée (exemple 5 l/H pour le cryostat Drexel)
- b) Des erreurs de construction en ce qui concerne les parties à température variable (Gaz chaud traversant directement le bain d'Hélium, capillaires en cuivre faisant court-circuit thermique entre bain d'Hélium et partie chaude etc...)

22 et 23 /5/73

M Moessbauer et moi-même allons voir M. Wiedemann à Garching - Il est alors décidé que les cryostats seront retournés à Garching et essayés par M Wiedemann.

4/6/73 départ des cryostats vers Augsbourg (Stöhr).

15/6/73 Envoyé par Stöhr d'un complément à l'offre du 17.4.73 -

Ce complément apporte des précisions sur l'autonomie en Hélium liquide (65 H) et en azote liquide (30 H), de même que sur les gradients de température - Certains détails de réalisation sont précisés -

9/7/73

Visite de M Wiedemann à l'Institut.

Il nous apprend que d'après les mesures qu'il a faites les pertes élevées des premiers cryostats Stöhr que nous avons reçus étaient dues à l'emploi d'un acier Inox réputé, de conductivité thermique particulièrement élevée - Il pense que l'emploi d'un meilleur acier Inox résoudra ce problème et que les futurs cryostats fonctionneront correctement.

La Direction, soucieuse du manque de cryostats à l'I.L.L me donne l'ordre d'envoyer à Stöhr un telex d'intention de commande.

10/7/73

Telex d'intention de commande à Stöhr, dans lequel il est précisé que les délais courront à partir de cette date.

30/7/73

Commande officielle, n° 1029270, d'un montant total de 206 055 DM.

~~MESURES~~

Cette commande fixe les délais par simple décalage de ceux de l'offre initiale du 17/4, en prenant comme départ le 30/7/73 - C'est à dire que nous admettons des délais de 3 semaines supérieurs à ceux offerts initialement, compte tenu du telex du 10/7/73

11/9/73

82

Arrivée à l'I.L.L de l'accusé de réception de Stöhr, daté du 4/9/73. Cette lettre ne m'est malheureusement pas communiquée (encre matricelle des services administratifs) et j'en prends connaissance par hasard le 27/9/73 en consultant le dossier au Service achats, pour répondre à un Téléx de Stöhr au sujet du mode de transport.

Dans cet accusé de réception la firme Stöhr fixe elle-même les nouveaux délais (allongés) au delà desquels elle acceptera les pénalités de retard.

6/9/73

Arrivée à l'I.L.L des 4 cryostats "réparés".

8/9/73

Avec l'aide de M Hasencler je rédige un Téléx en réponse à la question de transport, et je précise qu'en raison de l'absence de la Direction je ne peux pas prendre position sur la question des délais.

1/10/73

Réception d'une lettre de Stöhr, datée du 13/9/73, demandant que l'I.L.L paye des frais de réparations pour les 4 cryostats que nous avions retournés sous garantie, alléguant des modifications demandées et d'un mauvais usage de ces cryostats ayant conduit à une

Surpression ayant causé une explosion.

Le montant global de ces travaux est chiffré à 8330 DM + 900 DM de frais d'essai à l'Hélium liquide.

Aucune réponse n'a été donnée à cette lettre - L'analyse technique jointe montre que :

- Après réparation des auxostats "réparés" ne sont encore pas opérationnels.
- Les frais de réparation ou modification sont injustifiés, sauf à la rigueur dans un cas (2300 DM).
- des frais d'essais pourraient se justifier, sous réserve qu'un compte-rendu d'essai soit fourni.

Conclusion

Dans ces conditions je ne peux rien prévoir en ce qui concerne :

- les délais de livraison.
- la qualité de fabrication.
- les délais réels de mise en service sur le site.

Je rappelle qu'il existe des constructeurs susceptibles de répondre correctement à un certain nombre de besoins (^{non} Air-Liquide, Oxford Instruments, Gyeogenics Associates etc...).

Etant donné les problèmes rencontrés lors des essais des 4 premiers aystats reçus il serait prudent de demander un étalonnage des livraisons, de manière qu'un exemplaire de chaque modèle prévu ait été essayé avant la construction des copies de ce même modèle.

Je souhaite des instructions précises au sujet :

- a) des réponses à donner aux lettres du 4/9/73 (prolongation de délais) et du 13/9/73 (frais de réparations et, modifications et essais)
- b) du choix des fournisseurs des ~~xxxxxx~~ aystats commandés à l'avoir par l'I.L.L -

P.S.